

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 96 (1960)

**Heft:** 17

## **Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Dieu Humanité Patrie*

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

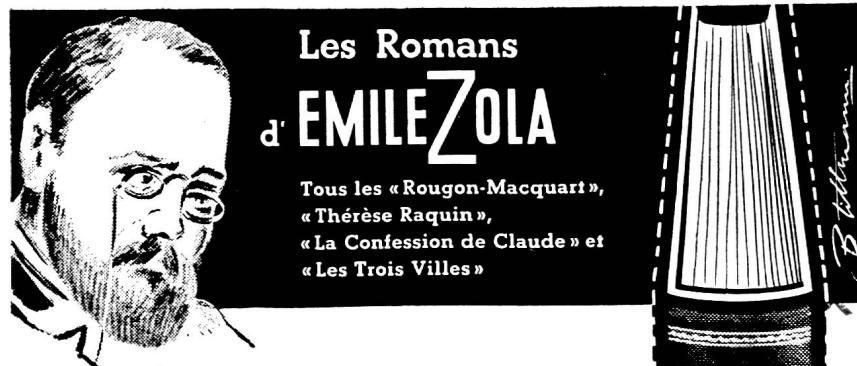
ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.  
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379  
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Cliché: Ligue pour la protection de la nature

*Bouquetins dans les Alpes*



**Textes intégraux en 24 volumes**

présentés par  
**HENRI GUILLEMIN**

paraissent, à la cadence d'un volume par mois, dès le 15 mai aux Editions RENCONTRE, Société coopérative sans but lucratif, à Lausanne.

Forts volumes jusqu'à 700 pages, typographie deux couleurs, en caractère Diethelm, reliure de luxe en plein KIVAR 8, fers originaux de J.-P. Rittener, gauffrés or, et à froid sur les plats, tranchefile

**Seul un examen personnel vous convaincra de cette nouvelle et extraordinaire réussite coopérative, à un prix auquel vous ne pourrez croire quand vous aurez vu un volume**

**POUR UN EXAMEN GRATUIT**  
de 8 jours, sans engagement ni frais

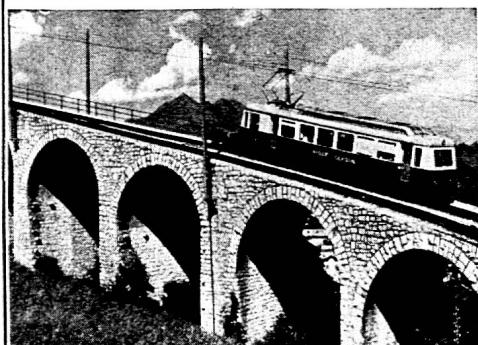
Veuillez m'envoyer sans engagement le premier tome de ZOLA et le bulletin de présentation. Après 8 jours, je vous retournerai le tout ou m'engage à accepter les conditions de souscription spécifiées dans ce bulletin.

M./Mme/Mlle ..... Prénom : .....  
Adresse : ..... Signature : .....  
à découper et à envoyer aux

**EDITIONS RENCONTRE**  
30, RUE DE L'ALE - LAUSANNE  
51, rue de la Harpe, PARIS Ve      89, bd Anspach, BRUXELLES

**630**  
Le volume  
et par mois

**BON**



**Les automotrices du chemin de fer AIGLE-LEYSIN**  
desservent une région idéale pour courses d'écoles et touristiques : Plateau de Prafandaz, lacs d'Aï et de Mayen, La Berneuse, tours d'Aï et de Mayen.

**Tarif pour écoles en 2e classe**

Parcours	1er degré jusqu'à 16 ans		2e degré de 16 à 20 ans		
	Aigle	s. c.	A R	s. c.	A R
Leysin-Village	0.80		1.20	1.40	2.10
Leysin-Feydey	1.00		1.50	1.60	2.40

**Billets d'excursion, valables un jour : Aigle-Leysin-Berneuse (Aï), 2048 m., en téléphérique, à Fr. 7.50 — Enfants Fr. 4.—.**

**Partie corporative****SPR - COMITÉ CENTRAL****On cherche des correspondants**

La directrice d'un collège suisse de Montevideo, Uruguay, cherche les adresses de cinq élèves de 8 à 12 ans, filles et garçons, pour échanger une correspondance suivie, en français, avec les cinq « grands » de son établissement.

Le collège qui nous adresse cette demande a été créé en 1957 avec cinq élèves et il en compte actuellement cinquante. Chaque année voit s'ajouter une nouvelle classe à la liste de celles qui sont en activité.

La directrice de cette école estime que par le moyen de la correspondance scolaire, les enfants de notre

pays pourraient faire aimer et admirer la Suisse à leurs camarades uruguayens, leur enseigner la discipline, l'amour du travail bien fait, l'ordre, le respect de l'autorité, le désintéressement, le respect de la parole donnée. En contrepartie, les enfants de Montevideo pourraient faire bénéficier leurs correspondants de leurs qualités propres : l'audace, la liberté d'esprit, une claire vision de la vie pratique, le sens de l'humour et une absence presque totale de timidité.

Les collègues que cette offre pourrait intéresser sont priés de s'adresser à Ad. Perrot, président de la SPR, 18 La Haute-Route, Biel, qui les mettra en communication avec Montevideo.

**VAUD****Demande de correspondance interscolaire**

Classe mixte, élèves de 9 et 10 ans - 14 garçons, 13 filles, quartier de la banlieue nord de Lausanne (Bellevaux), demande correspondants réguliers de même âge si possible.

Correspondrait avec une classe de campagne ou de montagne des cantons de Vaud, Neuchâtel, Genève ou du Jura bernois.

Classe pratiquant le texte libre et l'imprimerie. Ecrire à J. Ribolzi, collège de Bellevaux, **Lausanne**.

L'école suisse de **ROME** met au concours un poste de

**maître primaire**

du degré moyen (3e et 4e classes) (une candidature féminine peut également entrer en considération).

La langue d'enseignement est l'allemand ; bonnes notions d'italien désirées.

Adresser les offres au secrétariat du Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger, Alpenstrasse 26, à Berne, qui pourra fournir des renseignements supplémentaires.

Prière de fournir au Comité des copies de certificats, une photo récente et une liste de références.

L'école suisse d'**ALEXANDRIE** met au concours un poste de

**maîtresse primaire**

pour le degré inférieur.

Le poste comporte également l'enseignement du chant et de la gymnastique.

La langue d'enseignement est le français.

Les candidates de langue française avec de bonnes notions d'allemand, ou celles de langue allemande possédant d'excellentes connaissances du français peuvent adresser leurs offres au secrétariat du Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger, Alpenstrasse 26, à Berne.

Joindre à la lettre de postulation curriculum vitae, copies des diplômes et certificats, photo et liste de références.

**La Côte — visites d'entreprises**

Mercredi 11 mai 1960, à 14 h. 15, devant la maison Oulevay, à Morges, pour les collègues des districts d'Aubonne et Morges.

**Vevey — visites d'entreprises**

Mercredi 11 mai, visite de l'usine de ciment Portland, à Saint-Maurice. Rendez-vous à 14 heures devant l'usine.

L'école suisse de **ROME** met au concours un poste de

**jardinière d'enfants**

Bonnes notions d'italien désirées.

Prière d'adresser les offres au secrétariat du Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger, Alpenstrasse 26, à Berne, qui pourra fournir des renseignements supplémentaires, et de lui fournir des copies de certificats, une photo récente et une liste de références.

Votre bulletin a besoin sur la place de Genève d'un

**acquisiteur**

pour sa publicité.

Nous serions heureux de nous assurer cette collaboration si nécessaire à la vie du journal.

Prière de demander tous renseignements utiles auprès de l'administration des annonces, **Imprimerie Corbaz S.A., Montreux**.

### A ceux qui ne savent pas

Ceux qui savent sont d'année en année plus nombreux. Et ils se félicitent de savoir. Du Jura bernois aux bords du Rhône, ils nous disent leur contentement. A ceux qui ne savent pas, nous proposons de faire une fois l'expérience. Après quoi ils pourront tirer leurs conclusions.

Donc, écrivez à « Plaisir de lire » ; demandez des listes d'ouvrages encore disponibles ; faites-les circuler chez les tenants et aboutissants de vos élèves ; prenez les inscriptions ; passez la commande des livres désirés et gardez pour vous le tiers du montant de la facture.

Vous y trouverez un double et précieux avantage. Primo, cela vous permettra d'acquérir et de faire acquérir autour de vous des livres de choix à des prix extraordinairement bas ; car nous vous rappelons que « Plaisir de lire » n'est pas une entreprise à but lucratif, mais une société à laquelle ses statuts imposent de vendre au prix de revient les œuvres qu'elle édite. Secundo, vous procurerez ainsi à votre classe, par les moyens les plus louables et les plus simples, des revenus non négligeables. C'est de cette façon que trois classes, entre autres, ont réalisé pour leur fonds de course et de matériel scolaire des bénéfices respectifs de 294, 325 et 350 francs !

Voici ce qu'à ce propos écrit une collègue jurassienne :

« Le succès si grand de « Plaisir de lire » tient à plusieurs causes : au prix abordable, au choix varié, à la qualité du papier, à la présentation... Ce sont des livres qu'on aime avoir lus... J'ai retiré de leur vente des avantages appréciables : achat d'un appareil de ciné, de tableaux d'enseignement, de fiches de documentation, de matériel pour le calcul. »

Il ne tient qu'à nous de prendre à deux mains ce qui nous est offert si généreusement. Le secrétaire du comité de « Plaisir de lire », M. Zahnd, Clochetons 19, à Lausanne, enverra à qui la lui demandera toute documentation à ce sujet.

### Plaisir de lire

Voici, pour les nombreux collègues que cela intéresse, la liste des ouvrages encore disponibles et qu'ils pourront obtenir auprès du secrétaire de « Plaisir de lire », M. Zahnd, Clochetons 19, à Lausanne (tél. 24 03 93) :

Nos

- 70 Ernest Zahn, **Le Diffamateur**. 2 fr. 50.
- 71 Léon Cladel, **Le Bouscassiè ou l'Enfant sauvage**. 3 fr. 20.
- 73 A. de Lamartine, **Christophe Colomb**. 2 fr. 80.
- 74 George Sand, **François le Champi**. 2 fr. 80.
- 75 Alphonse Daudet, **Lettres de mon Moulin** (2e édition). 3 fr. 20.
- 76 H. de Balzac, **La Vendetta**. 2 fr. 70.
- 77 Alphonse Daudet, **Contes**. 2 fr. 50.
- 80 Paul Arène, **La Chèvre d'Or**. 3 fr. 20.
- 81 Frans G. Bengtsson, **Orm le Rouge** (roman Viking). 3 fr. 60.
- 87 René Burnand, **Châteaux en Bretagne** (couronné par l'Académie française, 2e édition). 3 fr. 60.
- 88 Guy Barthelemy, **Chez le Docteur Schweitzer** (2e édition). 3 fr. 30.
- 89 C.-F. Ramuz, **Les Signes parmi nous**. 3 fr. 35.
- 90 André Reuze, **Le Véritable Robinson Crusoé ou La Vie étonnante d'Alexandre Selkirk**. 3 fr. 60.

- 92 C.-F. Ramuz, **La Guerre dans le Haut-Pays**. 3 fr. 35.
- 93 Y. Tourguenoff, **Assia**. 2 fr. 85.
- 94 W.-A. Prestre, **La Piste de l'Or**. 3 fr. 30.
- 96 A. Godin-Linz, **Une Catastrophe**. 3 fr. 60.
- 97 M.-G. Prêtre, **Calibre 475 express** (Aventures africaines). 3 fr. 90.
- 98 W.-A. Prestre, **La Piste des Troupeaux**. 3 fr. 90.
- 99 Edmond About, **La Mère de la Marquise**. 2 fr. 85.
- 100 C.-F. Ramuz, **La Suisse romande** (Edition jubilaire comptant pour deux volumes à l'abonnement). 6 fr. 90.
- 101 René Burnand, **Henriette de Marnens**. 3 fr.
- 102 Victor Hugo, **Bug Jargal**. 3 fr. 90.
- 103 C.-F. Ramuz, **Découverte du monde**. 3 fr. 90.
- 104 Dario Niccodemi, **Scampolo**. 3 fr. 90.
- 105 Anna Eisenberg, **Aube sur la Palestine**. 3 fr. 30.
- 106 Ernst Löhdorff, **Chasseur d'Orchidées**. 3 fr. 90.
- 107 Olav Gullvaag, **Nous deux**. 3 fr. 90.
- 108 Yvette Prost, **Mignon du Jolan** (2e édition). 3 fr. 75.

L'abonnement de 7 francs donne la propriété de trois volumes par an.

Rabais de 50 % sur la série complète.

\* \* \*

**Olav Gullvaag : NOUS DEUX** (roman traduit du norvégien par Mme Blanc-Paulsen). Fr. 3.90.

Ce récit est animé d'un puissant souffle du grand large. C'est l'histoire d'un couple qui s'est mis hors la loi pour n'avoir pas respecté les traditions et les conventions fort étroites de l'époque (on est au dix-huitième siècle). Obligés de se passer du monde civilisé, les « coupables » et leurs enfants se créent un monde à eux et pour eux, en contact étroit avec la nature.

A la fois virile et sensible, alertement coniée, cette œuvre captivera ceux qui se la procureront.

**Yvette Prost : MIGNON DU JOLAN**. Fr. 3.75.

Que peut-il advenir d'une enfant de père et mère inconnus, élevée dans une famille de paysans ? Mignon, dont l'existence n'est pas sans analogie avec celle de l'héroïne de l'opéra, est un être qui a la tête dans les étoiles mais les pieds sur la terre. Beau caractère de jeune fille équilibrée, faisant face avec intelligence et énergie aux multiples embûches semées sur sa route. Roman admirablement construit, où tout converge vers la conclusion sans qu'on puisse cependant la deviner, dont l'intérêt est constamment soutenu. La première édition, depuis longtemps épousée, a eu un succès tel que « Plaisir de lire » n'a pas hésité à le rééditer, afin de satisfaire de nombreuses demandes.

Ces deux ouvrages s'achètent aux éditions de Plaisir de lire, à Lausanne, Clochetons 19. Tél. 24 03 93.

(Nous rappelons que, dirigé par un comité romand, « Plaisir de lire » est une société sans but lucratif, créée pour mettre à la portée de tous les œuvres des meilleurs auteurs suisses et étrangers.)

### Postes au concours

**Epalinges**. — Instituteur primaire supérieur. Obligation d'habiter la commune.

**Lausanne**. — Instituteur primaire supérieur.

**Montagny-sur-Yverdon**. — Instituteur primaire.

**Prilly**. — Deux instituteurs primaires. Indemnité de résidence : 1000 francs. Ne se présenter que sur convocation et s'abstenir de toutes démarches personnelles. Les candidats sont priés d'informer le plus tôt possible la direction des écoles de leur postulation.

### Promotion 1960 à Lausanne au Foyer du Théâtre

Nous nous permettons de publier ici le discours prononcé par notre collègue Vivian à l'issue des promotions lausannoises. Chaque année, après la cérémonie, les autorités convient le personnel enseignant à une aimable réception. C'est l'occasion d'échanger des discours où la joie des vacances toutes proches fait pétiller l'humour. Voyez plutôt :

Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs les membres de la Commission scolaire, Messieurs les inspecteurs, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers collègues,

Après vos aimables paroles de tout à l'heure, il m'est très agréable de vous adresser au nom du corps enseignant primaire lausannois les très vifs remerciements pour l'accueil si sympathique et si généreux que vous nous offrez dans cette salle qui aujourd'hui, est pour nous l'antichambre qui conduit à la liberté après le coup de feu de ces dernières semaines.

L'ambiance très agréable qui règne en ce moment-ci m'amène tout naturellement à relever que les relations entre la Direction des écoles et le corps enseignant furent une fois encore excellentes. Phrase rituelle, formule de politesse ? Non pas. Telle un bulletin de santé, elle revient au temps des promotions donner la température de l'atmosphère dans laquelle nous vivons tous, dans ce grand dicastère de la Direction des écoles. Je souhaite pour ma part que la feuille de température indique une ligne optimum longtemps encore.

Ce Foyer du Théâtre où vous nous avez réunis en cet instant me ramène infailliblement au théâtre lui-même, à notre scène municipale, où de nombreux acteurs s'efforcent de donner au public des spectacles parfaits.

Nous nous sentons quelques affinités avec eux puisque nous nous efforçons, nous aussi, de présenter un programme varié à notre jeune public.

Je ne m'attarderai pas longtemps aux acteurs et aux actrices que vous avez devant vous. Ils présentent, jour après jour, les pièces classiques de la pédagogie traditionnelle, les pièces de choix de l'actualité, les pièces d'avant-garde de la science. Quelques-unes remportent un grand succès et donnent lieu à des reprises, d'autres tombent dans la froideur générale ou, avouons-le, sont de véritables fours.

Acteurs et public ne sont pas toujours bien disposés.

Les spectacles sont très variés de par la personnalité des acteurs qui doivent souvent donner de la voix et penser que, comme dans tous les théâtres, la claque ne paie pas.

Mais mon intention n'est pas tant de vous parler des acteurs que de notre public. Il retiendra quelques instants notre attention. Le plus jeune aime le théâtre où il participe activement en dessinant ou en imaginant lui-même les scènes. Il l'apprécie. Mais les ans passent vite, et déjà, il est conquis par le théâtre qui lui présente les grandes fresques préhistoriques : les hommes des cavernes, les lacustres pour situer l'action, puis les fresques historiques, les Helvètes...

Du Chalet-à-Gobet à Vidy, les scènes qui les lui présentent sont nombreuses. Quelques-unes devant l'enthousiasme de leur public, je le pense, ont supprimé l'entracte de onze heures. Ou bien ont-elles craint les coupures au cours de la représentation ?

Mais revenons à notre public dont le goût se développe et qui aspire de plus en plus à assister aux spec-

tacles plus relevés qui exigent des connaissances spéciales. C'est la raison pour laquelle d'autres scènes, celles du Belvédère, de Villamont, de la Mercerie, de Béthusy, plus tard ce sera celle de l'Elysée, attirent aux sons de la fanfare ou des fifres et tambours ce public cultivé ou qui estime être assez cultivé. Il demande avec insistance de pouvoir assister aux représentations qui souvent tournent à la tragédie pour lui.

Après cette séparation, le public que l'on oblige à nous rester fidèle devra s'en tenir, comme il l'a fait jusqu'à ce moment, à ce théâtre dit « populaire » par le Conseil d'Etat dans son exposé des motifs de la loi primaire.

Imaginez-le, le public, non pas le Conseil d'Etat, groupé dans notre théâtre municipal. Jeune, il a d'abord occupé le parterre, puis chassé par les nouvelles vagues, une partie a utilisé les portes de secours, une autre s'est installée aux balcons et n'en sera plus délogée, tant mieux pour elle ; le solde toujours refoulé finira par se réfugier au poulailler. Heureusement que pour ces spectateurs, vous nous avez aidés, Monsieur le Directeur, et nous vous en remercions encore une fois, à leur donner des places réservées. Ils peuvent ainsi, trop peu à leur gré encore, opter quelquefois pour les places de leur choix.

Vous me permettrez maintenant un entracte. Je suis content de relever une fois de plus que pour la première fois dans l'histoire de notre école primaire, un projet, celui des classes à options, né de la collaboration entre la Direction des écoles et le corps enseignant, à la suite de la motion de notre collègue Gfeller, a pu être mis sur pied. Et comme vous le disiez ce matin, Monsieur de Directeur, à la cérémonie des promotions, cet essai a été réjouissant et pourra être développé dans la suite. Nous vous remercions chaleureusement de l'appui que vous nous avez accordé.

J'en reviens maintenant aux spectateurs du poulailler. Ils voudraient plus tard, et je les comprends, goûter à d'autres spectacles, mais, hélas ! le théâtre commercial du Maupas, joue pour eux à guichets fermés, toutes faveurs suspendues. Pour ceux qui l'ignorent encore, je glisse, en aparté, que l'Ecole de commerce refuse pour l'instant nos élèves primaires.

Quant aux scènes privées, l'entrée n'y est pas gratuite et l'abonnement y coûte cher. Leur appellation de théâtre de poche indique clairement que les places n'y sont pas trop nombreuses. Et pourtant nos plus fidèles spectateurs voudraient entrer dans la comédie humaine qui les attend dans les meilleures conditions possibles.

Nous ne doutons pas que tous les théâtres de notre ville font un effort louable pour contenter leur public, mais ils se plaignent tous que leurs spectacles ne sont pas toujours adaptés à leur clientèle, que celle-ci n'est pas toujours la bonne, qu'elle n'est pas assez triée, etc.

Un mouvement d'ensemble s'esquisse et ici, je m'adresse à tous les conseils d'administration, à tous les metteurs en scène, à tous les régisseurs de l'enseignement pour que ce mouvement qui tend à la création d'un véritable théâtre populaire, c'est-à-dire pour tous, qui orientera le public vers les spectacles qui seront à sa portée, voie le jour le plus tôt possible. Assisterons-nous à un coup de théâtre : après le théâtre pour les enfants dans les premières années de la scolarité, verrons-nous la grande scène tournante où chacun entrera de plain-pied et sera guidé vers la troupe qui lui offrira la pièce, si je peux dire, qu'il pourra apprécier et digérer.

L'idée vogue de par le monde. Elle a été réalisée dans certaines pays ; chez nous, elle prend corps. Il appartient à nous de l'étudier et de trouver la solution vaudoise qui conviendra à notre public. Nous savons, Monsieur le Directeur, que vous vous intéressez à ce théâtre d'avant-garde.

N'allez-vous pas bientôt inaugurer la nouvelle scène de Floréal ? Son nom, déjà, n'incite-t-il pas à trouver quelques idées... révolutionnaires pour le futur statut de l'école vaudoise.

En attendant ce moment, la troupe que vous dirigez est prête à poursuivre son travail. Pour l'instant, elle se relaxe. La cérémonie des promotions en a relevé quelques réussites. Nous connaissons aussi les échecs inévitables. Deux jours après le baisser de rideau de la scène finale, elle a déjà fait peau neuve pour la prochaine rentrée. Les actrices ont revêtu de ravisants costumes. Les maquilleurs... (c'est la faute du souffleur) pardon, poursuivre ma comparaison serait un outrage aux charmants visages qui nous entourent. Malgré cela, la troupe a besoin de refaire des forces, d'accumuler de nouvelles énergies pour que les spectacles de printemps puissent aisément franchir les feux de la rampe.

Et pour poursuivre le jeu, j'ajouterais, Monsieur le Directeur, que la troupe est heureuse de travailler sous votre direction attentive, bienveillante. Elle sait gré, à Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration de l'intérêt qu'il marque à notre théâtre, elle remercie tous vos collaborateurs dont elle apprécie le travail qui n'est pas toujours spectaculaire, mais qui permet que la tournée se fasse dans les meilleures conditions possibles. Merci à tous pour leur collaboration.

Maintenant la location est ouverte pendant que la troupe va se reposer. N'existe-t-il pas déjà un écrit auquel il ne faudra pas oublier de suspendre à nouveau : « Spectacle gratuit, places limitées à chaque spectacle ».

Je n'ai crainte, la Direction n'a jamais reculé et ne reculera devant aucun effort pour satisfaire et la troupe et les spectateurs.

En terminant, je m'excuse, Monsieur le Directeur, d'avoir tenu la scène si longtemps, mais mes propos sont sincères ; et surtout je ne vous ai pas joué la comédie.

L. Vivian, président A.P.E.L.

## GENÈVE

### Visite d'entreprise

Les membres des trois sections de l'UIG sont invités à participer

**le jeudi 12 mai 1960, à 14 h. 30**

à la visite des installations de la Société coopérative suisse de consommation.

**Rendez-vous :** 14 h. 25, route de Montbrillant 88.

**Programme :** visite des entrepôts de Varembé ; dès 16 heures, collation et entretien avec M. Marti, directeur général, et ses collaborateurs.

**Inscription :** auprès de Pierrehumbert, Cointrin, avant le 10 mai.

Tous les collègues inscrits recevront, avant la visite, de la documentation concernant l'entreprise.

Nous souhaitons une très nombreuse participation à cette visite.

*Le comité mixte.*

### Réforme de l'enseignement secondaire inférieur (suite)

**Point de vue de l'Union du corps enseignant secondaire genevois (UESG).** — Le 30 novembre 1959, cette association donnait son opinion, dans un mémoire confidentiel, sur les problèmes soulevés par le projet du DIP, dont le résumé a paru dans le dernier numéro de notre journal. Avant d'exposer le point de vue de l'**Union des instituteurs genevois**, il importe de connaître celui de nos collègues secondaires.

L'introduction de leur mémoire mériterait d'être citée intégralement. Retenons-en les déclarations suivantes :

**Reconnaissance :** 1) De la nécessité d'une meilleure orientation.

2) De la valeur équivalente des cultures littéraires et scientifiques.

3) D'un cycle intermédiaire de 3 degrés 7, 8, 9 formant l'enseignement secondaire inférieur, subordonné à l'enseignement secondaire général par souci de continuité et d'efficacité.

**Préoccupation essentielle :** 1) La réforme ne doit en aucun cas entraîner un retard dans les études, déjà très longues à Genève.

2) Ne pas sacrifier la qualité des études à un système d'orientation, si parfait soit-il en théorie.

3) La formation des élites ne doit être négligée sous aucun prétexte.

**Opposition** à plusieurs modalités d'application prévues par le projet officiel.

En vertu de ces déclarations de principe, le mémoire propose ce qui suit :

### I. STRUCTURE DE L'ENSEIGNEMENT

**Préorientation à la fin de la 6e primaire**, pour assurer un meilleur rendement du travail en 7e. C'est une des tâches essentielles de l'Ecole primaire, qu'il serait regrettable de lui retirer.

En 7e il y aura donc deux sections, d'après les résultats obtenus en 6e : celle des élèves présumés aptes aux études littéraires (L) ou scientifiques (S), et celle des élèves différemment doués.

**Division de l'enseignement secondaire inférieur** en cinq types de classes (au lieu de quatre types A, B, C et D du projet officiel), dès la 9e :

L cl. avec latin	}	enseignement à rythme rapide
S » avec sciences		

G » de formation générale — enseign. à rythme moyen	}	enseignement à rythme lent
P » préprofessionnelles		

A » ateliers	}	enseignement à rythme lent

**Structure des trois degrés et débouchés :**

	7e	8e	9e	
Jusqu'à Noël	dès janvier			10e
Section LS	— Classes L — Classes S	Coll. : 4e C,L,M, ESJF : 4e L, M, CG ; ESC, etc. Coll. : 4e S,M ; ESJF 4e S, M, CG ; ESC ; EST, etc.		
Section GPA	Classes G Classes P Classes A	ESJF : 4e CG ; EM ; EA et M méc., hor., mét., etc. EM ; EA et M hor., mét., EH, apprentissages. EM : classes-ateliers ; E. des mét., appr.		

**En outre :** Possibilité donnée aux élèves de 8e de plus de 15 ans d'entrer dans les classes-ateliers de l'EM et l'E. des métiers.

— Classes-passerelles pour les meilleurs élèves des classes G désireux d'entrer à l'E. de commerce (exigences des 9e L et S).

— Accès des élèves de 9e L au collège 4e S et 1re EST.

**Programmes.** — Ils ne doivent pas être encyclopédiques, quelle que soit la discipline envisagée : éliminer tout ce qui n'est pas indispensable à l'acquisition d'une vraie culture. Maximum de trente leçons hebdomadaires. Elaboration des plans d'études en collaboration avec l'UCESG.

Pour chaque section, le mémoire énumère les disciplines « formatives », sur lesquelles on se fondera principalement pour déceler les aptitudes des élèves.

**Certificat de fin de scolarité utile**, obtenu à la suite d'un examen obligatoire portant sur un minimum de connaissances de base.

**Classes de raccordement.** — Les classes de transfert du projet officiel sont insuffisantes. Il faut instituer des « classes-passerelles » à effectifs très limités (15 élèves au maximum), où les élèves recevraient un enseignement spécial et complet.

**Coéducation.** — A introduire dans l'enseignement secondaire inférieur à l'occasion de la réforme, en la généralisant d'abord au degré primaire.

**II. FORMATION DES MAITRES**

**Recrutement.** — La pénurie actuelle des maîtres secondaires ne résulte pas uniquement des variations de la natalité, mais aussi de l'immigration et d'autres causes plus profondes, que le mémoire énumère. Il propose quelques mesures pratiques propres à améliorer le recrutement, en particulier celle d'accorder aux maîtres de la division inférieure un traitement égal à celui de leurs collègues de la division supérieure, où le nombre d'heures serait alors plus faible.

**Accès des maîtres primaires à l'enseignement secondaire.** — Si ceux-ci peuvent enseigner dans les classes de 7e G, P, A et 8e, 9e P, A, il est indispensable que toutes les classes L et S dès la 7e et G dès la 8e aient un enseignement confié exclusivement à des licenciés, « spécialistes seuls à même d'inculquer convenablement aux élèves les premiers éléments qui constituent les bases des disciplines « formatives ».

« La formation de l'instituteur le prépare à un enseignement général de caractère intuitif ne correspondant pas aux exigences requises dans les classes menant à la division supérieure... L'institution d'un brevet spécial réservé aux maîtres primaires passant dans l'enseignement secondaire devient superflu. Il serait par contre normal que les maîtres primaires actuelle-

ment en fonction qui désireraient passer dans les classes L,S,G reçoivent des facilités pour poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention d'une licence dans les disciplines qu'ils désirent enseigner. »

**Psychologues, conseillers pédagogiques, inspecteurs.**

— L'orientation étant la tâche essentielle du maître qui connaît mieux que quiconque ses élèves, l'introduction de conseillers pédagogiques paraît superflue, car les cas difficiles et pathologiques seraient soumis au service médico-pédagogique.

Inutile la création de postes d'inspecteurs à l'échelon secondaire, du moment qu'il existe des directeurs et doyens, à qui la nouvelle organisation devra confier des effectifs moins nombreux pour leur permettre de se vouer davantage à l'inspection.

**Coordination de l'enseignement** assurée par le directeur de l'ES et par l'organisation d'épreuves de contrôle communes, préparées par des groupes d'études constitués par les maîtres de toutes les écoles enseignant une même discipline. La concentration des cinq types de classes est possible dans les mêmes bâtiments.

**Conditions nécessaires à la réalisation de la réforme.** — 1) Maîtres qualifiés et locaux adéquats en suffisance, surtout en ce qui concerne l'enseignement des sciences et des arts ménagers. 2) Effectif maximum des classes : 25 élèves (actuellement 27 en moyenne !). 3) Réalisation par étapes, mais pas dans l'état actuel des choses.

**En conclusion**, le mémoire reconnaît sincèrement tout ce que le plan de réforme du DIP contient de généreux et de bien fondé, mais estime cependant qu'il faut le modifier profondément, dans le sens d'une plus grande efficacité, que le seul souci de l'orientation et une « hyperhiérarchie » administrative ne sauraient garantir. Il souhaite que « le projet final présenté par le DIP sera à la fois celui de l'autorité et celui du corps enseignant secondaire tout entier ».

**PRÉVISIONS D'APRÈS LES DONNÉES STATISTIQUES**

fournies par M. G. Perret, prés. de l'UCESG

**Actuellement**, les effectifs sont les suivants (mars 1960) :

Deg.	Collège C. mod.	ESJF	E. mén.	E. prim.	Totaux	
9	257	416	520	221	45	1459
8	281	589	696	447	260	2273
7	452	E.P. : 715 g. + 1088 f. = (non c. 236 él. C et D)			1803	2255
6	E. Primaire . . . . .		Classes A			2284
5	. . . . .					2417
4	. . . . .					2489

Jusqu'en 1969, moyenne de 2400 par an ; en 1969 : 2900 élèves !

On peut admettre la répartition suivante des élèves d'après les estimations fournies par des maîtres et maîtresses de chaque école intéressée :

	Iront en classe	L et S	G	P-A
Elèves du Collège . . . . .	100 %	—	—	—
Collège moderne . . . . .	20 %	30 %	50 %	—
de l'Ec. sup. des JF lat. . . . .	100 %	—	—	—
mod. . . . .	20 %	80 %	—	—
l'Ecole ménagère . . . . .	—	20 %	80 %	—

Dans l'école future, sur la base des chiffres de 1960 (entre parenthèses : sur la base 2400), les effectifs seraient les suivants, selon la structure proposée par l'enseignement secondaire et les % ci-dessus :

Deg.	L-S	G	P-A	Totaux
9	586 (633)	443 (478)	385 (416)	1414 (1527)
8	747 (806)	619 (668)	676 (730)	2042 (2204)
7	890 (960)	579 (625)	636 (786)	2105 (2371)

L'Ens. S.I. compte actuellement . . . . . 3909 élèves avec 124 postes  
 Les cl. 7, 8, 9 L-S et 8, 9 G auront . . . . . 3285 élèves avec 109 postes  
 Perte pour l'ESI, gain pour l'EP. . . . . 624 él. (23 cl.) 15 postes

Sans commentaires ! E. F.

#### TRIBUNE LIBRE

##### Stage d'études européennes à Genève

Pendant les vacances de Pâques 1960, un congrès international du plus haut intérêt a été organisé à Genève par l'Association européenne des enseignants et par le Centre européen de la culture. Groupant des enseignants de huit pays occidentaux, ce congrès s'était donné pour thème un sujet de toute actualité : Neutralité suisse et intégration européenne.

Dans son allocution d'ouverture, M. Alfred Borel, président du Département de l'instruction publique, souhaita la bienvenue aux congressistes et rappela que les forces profondes de l'histoire contraignent les Européens à l'union. Mais ce but ne peut être atteint sans la collaboration de l'école, qui est en mesure de façonner l'esprit des hommes de demain.

Puis, M. Paul Geisendorf, professeur à l'Université de Genève, fit une magistrale leçon sur les origines et les raisons d'être de la neutralité suisse. S'étant manifestée d'abord dans les faits, notre neutralité passa dans les idées. Les difficultés militaires et religieuses du XVIe siècle obligèrent notre pays à s'abstenir lors des conflits européens. Mais durant la révolution du XVIIIe, la neutralité suisse n'existe plus. Satellite de l'empire napoléonien, la Suisse redevient champ de bataille de l'Europe.

Enfin, au Congrès de Vienne de 1816, la neutralité de fait devient neutralité de droit. L'intérêt de l'Europe consiste à réservier en son centre un Etat éloigné des grandes querelles. En 1864, grâce à la fondation de la Croix-Rouge, la neutralité suisse devient une neutralité active et charitable.

Nous eûmes ensuite le privilège d'entendre M. Lucien Musset, professeur à l'Université de Caen, qui nous parlait de l'enseignement de l'histoire et les perspectives européennes.

Selon lui, nos manuels d'histoire sont trop nationalistes. On entretient un regrettable esprit qui nuit au

rapprochement des peuples. Avec une certaine objectivité et une saine critique, on devrait pouvoir élaborer un manuel d'histoire européenne. Par des comparaisons entre régimes politiques et des parallèles entre nations, on pourrait supprimer bien des préjugés tenaces.

Les auteurs de manuels comme les enseignants doivent toujours être sincères envers les élèves, ceux-ci devant être bien au clair sur la relativité des rapports entre les Etats à travers les âges. A l'heure actuelle, on doit accorder une grande place aux problèmes économiques et sociaux qui se posent à l'échelle mondiale.

Le lendemain, les participants se retrouvaient à la villa Moynier pour écouter M. Henri Rieben, professeur à l'Université de Lausanne.

Partisan du Marché commun européen, l'orateur a affirmé sa confiance en l'Europe. Au cours de son exposé très documenté, M. Rieben a évoqué le miracle de l'Europe occidentale qui s'accomplit grâce à la réconciliation franco-allemande. La Suisse doit faire partie de la CECA, cette grande et vitale union économique européenne. Pour conclure, l'orateur affirme que nos sentiers montagnards déboucheront sur la grande voie européenne.

A l'Ecole internationale, nos collègues étrangers furent vivement intéressés par M. Albert Picot, ancien conseiller d'Etat, qui nous fit l'historique de la SDN idéaliste, de l'ONU aux multiples organisations sociales, et du CERN, manifestation évidente de la collaboration des pays européens sur le plan scientifique selon les découvertes les plus modernes.

Dans une salle du BIE, M. Robert Dottrens avait réuni les congressistes pour leur faire part de tout l'espoir qu'il fonde sur la jeunesse actuelle.

Il évoqua quelques expériences heureuses réalisées dans certaines écoles. L'enseignant doit former les nouvelles générations en fonction des réalités humaines et universelles. Par l'intermédiaire des enfants, on peut détruire certains préjugés entretenus par les parents. L'école est le milieu qui prépare l'avenir. Selon sa nature et sa personnalité, le professeur — ou l'instituteur — doit former ses élèves de manière qu'ils deviennent des hommes dignes de ce nom.

Pour terminer ce stage enrichissant dans bien des domaines, M. A. Roquette, directeur de l'Ecole internationale, conclut en relevant que l'Europe peut se faire en respectant les particularités de chaque région. Nous voulons, en effet, l'unité dans la diversité. Il souhaite vivement que les deux petites Europes des Six et des Sept s'unissent bientôt en une seule Europe des Treize.

Enfin, M. Georges Pucher, président de la section de Genève de l'AED, remercia Mme Ducimetière, secrétaire du CEC, qui a parfaitement bien organisé ces Journées européennes. Il remercia aussi nos autorités de leur générosité aussi substantielle qu'indispensable. Il souhaite enfin aux participants un bon retour dans leurs pays respectifs en espérant qu'ils garderont un vivant souvenir de Genève, cité internationale par excellence.

R. Chabert.

#### Echange d'appartements

Plusieurs collègues de Suisse allemande désirent échanger leur appartement pour la durée des vacances d'été. Faire offre avec précisions (pièces, lits, dates) à M. Ad. Lehmann-Born, Lehrer, Belp (Berne).

**NEUCHATEL****C O C**

Le temps presse. Il était de toute nécessité de convoquer un comité, car il s'agissait de mettre au point le programme de la Journée du Centenaire (18 juin).

Après de multiples démarches infructueuses, nous avons enfin trouvé un conférencier, le journaliste Frank Bridel, qui traitera d'un sujet d'actualité.

L'exposition impose un ultime appel qui paraît aujourd'hui même dans l'Éducateur.

L'orchestre de chambre de Neuchâtel donnera 30 minutes de musique. Le programme est publié dans le présent numéro.

Le tournage du film est achevé. Le grand travail de sélection et de sonorisation reste à faire. On entendra les voix des enfants, du maître, du commentateur (un acteur).

M. Maire donne le rapport du concours des chorales enfantines qui a été un succès certain (voir article spécial). Radio-Lausanne a octroyé une allocation de 300 francs. Toutes les œuvres chantées ont été enregistrées. La radio a retenu douze chœurs pour ses auditions. Les inspecteurs ont été très satisfaits de cette expérience et appuieraient chaleureusement son renouvellement.

Le théâtre est au point. La première sera donnée, bien entendu, le 18 juin. Les localités suivantes ont été choisies pour les représentations ultérieures : Fleurier, Couvet, Les Verrières, Le Locle, La Brévine, Les Ponts, La Chaux-de-Fonds, Cernier, Les Geneveys s/ Coffrane, Dombresson, Neuchâtel, Saint-Blaise, Le Landeron, Colombier, Corcelles.

Une tombola sera organisée au cours de la soirée du Centenaire.

W. G.

**Journée du Centenaire : samedi 18 juin 1960****PROGRAMME :****Halle de gymnastique des Terreaux :**

Dès 8 h. 45 : réception.

**Salle des conférences :**

9 h. 30 : commémoration du Centenaire : 1. Introduction ; 2. Chants d'enfants et messages des présidents de section. 3. Allocution du président de la SPN. 4. Message de M. le conseiller d'Etat Gaston Clottu, chef du Département de l'instruction publique. 5. Message du président de la Société pédagogique romande. 6. Message du président de l'Association des corps enseignants secondaires, professionnel et supérieur. Conférence de M. Frank Bridel, journaliste.

**Casino de la Rotonde :**

13 h. : banquet. Visite de l'exposition.

**Salle des conférences :**

16 h. 45 : concert par l'Orchestre de chambre de Neuchâtel. Direction : M. Ettore Brero.

Programme : 1. Vivaldi : Concerto grosso Op. 3 No 11, en ré min. Allegro, Largo, Allegro. 2. Hindemith : Trois mouvements extraits de « Cinq pièces pour orchestre à cordes ». Op. 44 No IV. 3. Geminiani : Concerto grosso Op. 3 No 3 en mi min. Adagio et staccato, Allegro, Adagio, Allegro.

**Casino de la Rotonde :**

21 h. : 1. « Le Tricorne enchanté », pièce en un acte de Th. Gauthier. 2. « Chants et danses » par la Chanson neuchâteloise. 3. Bal et attractions.

**Circulaire du Comité d'organisation  
du Centenaire SPN****Exposition**

Colombier, le 28 avril 1960.

Chers Collègues,

Divers communiqués parus dans l'Éducateur vous ont annoncé l'**Exposition du Centenaire**, dont le but est de réunir et de présenter le matériel didactique que crée, sans cesse, le corps enseignant.

Persuadés qu'il vous suffira de faire un choix dans tout ce que vous possédez, nous vous invitons à mettre un frein à... une certaine modestie, et à annoncer, sans délai, au collègue de votre distrist faisant partie de la commission de l'exposition :

Le Locle : R. Castella, Petits-Monts 25.

La Chaux-de-Fonds : G. Darbre, La Sombaille,

Val-de-Travers : F. Vaucher ou G. Perrenoud, Travers,

Val-de-Ruz : B. Zimmermann, Chézard,

Neuchâtel : Ph. Zutter, Valangines 9,

Boudry : J.-P. Schopfer, St-Aubin NE,

a) le matériel qu'il vous sera possible de mettre à disposition ;

b) la surface que son exposition exigera ;

c) la place qu'il devra occuper : contre une paroi, sur une table.

Nous comptons sur chacun d'entre vous pour permettre à ceux de nos collègues, qui ont bien voulu se charger de la préparation de l'exposition, de faire de cette dernière une manifestation publique de l'effort inlassable d'un corps enseignant primaire conscient de ses responsabilités.

Vous en remerciant d'avance, nous vous adressons, chers collègues, nos bien cordiales salutations.

Commission de l'exposition :

le président : J.-P. Schopfer.

Comité du Centenaire :  
le président : R. Hugli.

**Concours de chorales enfantines**

**Jeudi 24 mars 1960**

**RAPPORT DU JURY**

Le jury a auditionné les dix-huit chorales inscrites à ce concours et a procédé à leur classement. Sa tâche n'a pas été facile, vu la très bonne qualité de la plupart des exécutions entendues et qui témoigne d'un effort très sérieux accompli par les maîtres et leurs élèves.

Soucieux de faire preuve d'objectivité et d'impartialité, mais aussi d'une certaine sévérité, le jury a parfois éprouvé un certain malaise à devoir classer parmi les dernières des chorales dont l'effort de préparation et la belle tenue n'étaient guère inférieurs à ceux d'autres groupes mieux classés. Mais qui dit concours, dit classement ; chacun a accepté de courir le risque de sortir premier ou... dernier.

Il intéressera les concurrents de savoir que le jury, avec un recul de quinze jours, a réentendu les enregistrements de tous les chœurs et que cette audition n'a fait que confirmer le classement que vous avez reçu.

Toutes les chorales, sans exception, méritent des félicitations très vives pour le sérieux qu'elles ont apporté à se bien préparer et à se bien présenter. Cette manifestation a été la démonstration vivante de

la valeur éducative du chant à l'école et du rôle qu'il est appelé à jouer dans la formation de la personnalité. La journée du 24 mars a constitué un heureux préambule aux festivités du Centenaire et ceux qui l'ont vécue en garderont certainement un souvenir lumineux et réconfortant.

\* \* \*

De façon générale, le jury pense qu'un effort tout spécial doit être fait dans le domaine de l'émission et de la fusion des voix.

Les nuances sont souvent mal rendues ; on reste trop volontiers dans des demi-teintes d'où les contrastes sont absents. Il faut s'efforcer de donner plus de relief et de couleur aux interprétations.

Les élèves devraient être encore plus actifs ; on devrait pouvoir exiger d'eux davantage de souplesse, de fantaisie.

S'il est apparu qu'un effort louable avait été fait pour améliorer la prononciation, il reste malgré tout beaucoup à faire pour la rendre plus délicate et plus fluide.

Enfin, le jury a constaté qu'il est très difficile d'apprécier des productions du degré inférieur. Il est en tout cas très méritoire que des classes de 1<sup>re</sup> année aient déjà montré tant de bonnes dispositions.

En vous réitérant nos vives félicitations, nous vous prions d'agrérer, Mesdames et Messieurs, nos salutations les meilleures.

Neuchâtel, avril 1960. Pour le jury :  
le président : Charles Landry.

P.S. Chaque participant au concours a reçu le rapport du jury concernant ses productions.

## DIVERS

### SOCIÉTÉ SUISSE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE Cours pour le corps enseignant

Ces cours, organisés sous les auspices du Département militaire fédéral, permettent au corps enseignant de se perfectionner et de se renouveler dans le domaine de l'éducation physique scolaire.

Un programme de travail varié et bien équilibré garantit à tous des journées riches en enseignement et en détente. Des théories diverses touchant aux problèmes de l'éducation et de la pédagogie s'intercalent entre les leçons pratiques.

#### Organisation des cours

Du 11 au 16 juillet :

Cours pour l'enseignement de la natation et de la course d'orientation. Ce cours comprendra une classe préparatoire au brevet d'instructeur suisse de natation et deux classes de nageurs débutants. Les examens pour l'obtention du brevet auront lieu à l'issue du cours. Lieu du cours : Baden. Organisateur : Dr E. Strupler, Geroldswil.

Du 11 au 16 juillet :

Cours pour la formation de chefs d'excursions, exercices dans le terrain. Lieu du cours : Meiringen. Organisateur : M. P. Haldemann, Worb.

Du 11 au 16 juillet :

Cours pour l'enseignement de la gymnastique féminine aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés en insistant sur la course d'orientation et le volley-ball. Lieu du cours : Langenthal. Organisateur : M. Willi Müller, Zofingue.

Du 18 au 23 juillet :

Cours pour sœurs et institutrices de toute la Suisse. Programme : matière des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés. Lieu du cours : Unterägeri. Organisatrice : Mlle M. Meyer, Bâle.

Du 8 au 13 août :

Cours pour l'enseignement de la natation et du jeu.

L'accent sera porté principalement sur la natation. Le cours comprendra deux classes préparatoires au cours de brevet de natation et une classe de débutants. Lieu du cours : St-Gall. Organisateur : M. H. Würml. St-Gall.

Du 8 au 13 août :

Cours pour l'enseignement de la gymnastique féminine aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> degrés. Ce cours est destiné spécialement aux maîtresses et maîtres de gymnastique. Programme : la gymnastique comme moyen d'expression, engins, athlétisme et jeux. Lieu du cours : Zoug. Organisateur : E. Burger, Aarau.

#### Remarques

**Participants.** Les cours sont réservés aux instituteurs et institutrices, au personnel enseignant des écoles privées placées sous la surveillance de l'Etat, aux candidats au brevet d'enseignement pour les écoles secondaires et supérieures, aux candidats au diplôme fédéral de maître de gymnastique. Les maîtresses ménagères et les maitresses de travaux à l'aiguille enseignant la gymnastique sont admises aux cours. Les cours sont mixtes, excepté le cours réservé aux sœurs et institutrices. Toute inscription préalable entraîne naturellement la participation au cours.

**Indemnités.** Indemnité journalière de Fr. 9.—, indemnité de nuit de Fr. 7.— et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu du cours.

**Inscription.** Les maîtres désirant participer à un cours doivent demander une formule d'inscription à leur association cantonale des maîtres de gymnastique ou à leur section de gymnastique d'instituteurs, ou à M. Reinmann, maître de gymnastique, Hofwil b/Münchbuchsee.

Cette formule d'inscription dûment remplie sera retournée à M. Max Reinmann pour le 11 juin au plus tard. Tous les maîtres inscrits recevront une réponse jusqu'au 29 juin. Nous les prions de bien vouloir s'abstenir de toute démarche inutile.

Lausanne, avril 1960.

Le président de la C.T. : N. Yersin.

#### Liste des dépositaires des formules d'inscription :

Genève : M. André Chappuis, 15, ch. Adrien-Jeandin, Chêne-Thonex.

Fribourg : M. Fritz Lerf, Haldenhof, Morat.

Neuchâtel : M. Willy Mischler, Brévards 5, Neuchâtel.

Tessin : M. Enrico Canonica, v. Longhena 12, Lugano.

Valais : M. Paul Curdy, av. Ritz, Sion.

Vaud : M. Numa Yersin, ch. Verdonnet 14, Lausanne.

#### L'AEDE et les préjugés nationalistes

Rappelons que l'AEDE (Association européenne des enseignants) est une association professionnelle organisée directement sur le plan européen, qui groupe des enseignants de tous les degrés ( primaire, secondaire et supérieur), désireux de collaborer à la création d'une fédération européenne. L'AEDE, dégagée de toute préoccupation politique ou confessionnelle, veut être un instrument de combat dans et par l'enseignement, sans que son action revête l'aspect d'une propagande. Une information solide est le meilleur moyen de lutter contre des préjugés néfastes.

Une rencontre, réservée surtout aux instituteurs, vient d'avoir lieu à Paris les 3 et 4 avril, sous la présidence de M. Cartan, professeur en Sorbonne et président de la section française.

Elle avait pour thèmes :

1) La connaissance de l'Europe et l'éducation civique.

2) L'étude des préjugés nationalistes dans l'enseignement primaire.

3) L'instruction primaire et la psychologie des peuples.

Les sujets étaient présentés par des orateurs qualifiés, Louise, professeur agrégé, Lieber, professeur à l'Ecole normale d'Avignon, Miroglio, directeur de l'Institut de psychologie des peuples du Havre, et suivis de discussions auxquelles prenaient part plus de trente instituteurs, envoyés par les sections de cinq pays.

La Suisse romande était représentée par M. Neuenchwander, inspecteur scolaire à Genève, par nos collègues Chabert, Grasset, Chaperon et par le soussigné, respectivement de Genève, Crissier, Gryon et Prilly. M. Louise, ardent défenseur de la cause européenne, ouvre le congrès par un brillant exposé et nous montre que s'il n'appartient pas à l'Ecole de donner un corps institutionnel à l'Europe, c'est à elle de lui donner une «âme» et de montrer à nos enfants l'évolution culturelle commune à tous nos pays. Il nous met en garde contre les dangers d'un «mondialisme sentimental» et nous donne des conseils utiles pour rendre le continent vivant dans la réalité matérielle de la classe, dans les enseignements de la géographie, de l'histoire et de l'instruction civique.

L'après-midi et le lendemain matin sont consacrés à l'étude des préjugés nationalistes et à l'audition des rapporteurs des diverses délégations.

Il est réjouissant de constater que dans aucun des pays représentés au Congrès, des directives étroitement nationalistes ne soient données aux enseignants par leurs gouvernements respectifs.

L'obstacle majeur aux idées européennes réside plus dans l'indifférence générale de la part de nos collègues pour les problèmes civiques internationaux que dans des préjugés qui existent, mais qui sont souvent inconscients et rarement formulés.

L'Italie et l'Allemagne semblent les pays les plus favorables à nos idées, mais certains enseignants italiens, spécialement dans le sud sont mal informés. Les Allemands de l'ouest, tributaires de l'Europe, comprennent la nécessité d'une union. Les enfants en particulier, ont connu plusieurs occupations et ont été en contact avec des ressortissants de différents pays. La famille est un obstacle d'autant moins grand qu'elle a perdu de son influence. Mais beaucoup de maîtres restent passifs, dans l'expectative et certains d'entre eux qui se sont vu reprocher autrefois leurs convictions nationales-socialistes restent prudents devant toute propagande nouvelle.

En France, les préjugés sont moins durs à une inspiration officielle, qu'aux conditions de l'ambiance familiale, sociale et professionnelle (syndicats, partis, problème de la laïcité, etc.). Assez paradoxalement, le parti communiste pratique une obstruction systématique à tout mouvement européen, au nom d'un nationalisme intransigeant.

La Belgique connaît des préjugés issus de la guerre qui sont encore puissants, ainsi que des préjugés économiques régionaux (le Marché commun n'est pas accepté dans la région du Borinage). De plus «l'euro-péisme» se heurte à une certaine méfiance entre Wallons et Flamands, méfiance entretenue par les politiciens.

En Suisse enfin, la peur de la centralisation, une longue tradition historique de lutte pour la liberté, l'attachement à certains avantages matériels (standard de vie) et à une conception particulière de l'association politique constituent des obstacles importants, mais non insurmontables.

Signalons aussi que dans beaucoup de pays, les enfants qui quittent l'école primaire n'ont à l'esprit que des images simplistes et caricaturées des hommes des autres pays. Ces vues schématiques cachent la véritable physionomie de nos frères humains. Si des progrès sensibles ont été réalisés dans la rédaction des manuels, il y aurait beaucoup à dire sur la manière d'enseigner l'histoire et la géographie.

La rencontre se termine par un exposé de M. Miroglio, qui nous montre le rôle important joué par l'instituteur dans la formation de l'opinion publique puis une réception nous est offerte à la Maison de l'Europe, sous les auspices du Centre européen de la culture.

Remercions encore les organisateurs de ce stage pour le chaleureux accueil qui nous était réservé et souhaitons que cette rencontre ait contribué à gagner des enseignants à l'esprit international vers lequel le monde semble se diriger.

*Cl. Charles.*

### Cours mensuels d'espéranto et de correspondance interscolaire

Vu l'intérêt que notre manifestation «L'espéranto à l'école» a suscité, il sera organisé à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds des cours mensuels d'espéranto et de correspondance interscolaire pour le corps enseignant.

A Neuchâtel ces cours auront lieu au collège de La Maladière, dans la classe de M. Paul Perret tous les troisièmes mercredis après-midi du mois. Ces cours commenceront le 18 mai, la leçon suivante aura lieu le 15 juin.

Le cours d'espéranto aura lieu au début de l'après-midi, de 14 h. à 15 h. 45, et celui de correspondance interscolaire de 16 h. à 17 h. 45.

La formule adoptée permettra de commencer n'importe quand ces cours et de les suivre irrégulièrement. Du reste, les quelques explications qui paraîtront progressivement vous permettront de vous faire une idée de l'activité qui y sera déployée.

Tous les collègues qui désirent prendre part à ces cours seront priés de le faire savoir jusqu'au samedi qui précède la leçon, ceci en versant au compte de chèques IV 6151, Claude Gacond, La Sagne NE, Fr. 3.—, si l'on ne désire suivre que l'un des cours, ou Fr. 4.— si l'on désire suivre les deux cours. Derrière le talon ils indiqueront si l'on a déjà des notions d'espéranto ou non, afin qu'il soit possible d'organiser au mieux la marche de chaque leçon. Si par hasard il arrivait trop d'inscriptions, ceux qui ne pourraient pas être acceptés recevraient un avertissement. C'est la date du paiement des finances du cours qui comptera pour le choix des participants. Pour tout renseignement s'adresser à l'organisateur du cours, M. Claude Gacond, instituteur, La Sagne NE (Tél. 039 83162).

### Cours d'athlétisme

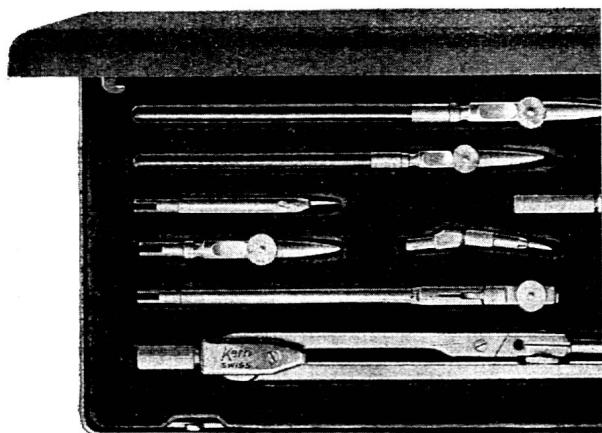
L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique (AVMG) organise le mercredi après-midi 18 mai un cours d'athlétisme pour les membres du corps enseignant. Ce cours sera dirigé par M. Jean-Claude Gilliéron, maître de gymnastique. Rendez-vous devant la salle de gymnastique du collège secondaire de Béthusy à 14 heures. Tenue de gymnastique — douches.

Invitation cordiale à tous ceux que cela intéresse. Les frais de train des membres AVMG seront remboursés.

Pour le comité AVMG :  
*R. Yersin.*

# Compas Kern dès maintenant dans un nouvel étui élégant !

Les combinaisons de compas les plus appréciées de la série A\* sont en vente, dès maintenant, dans un nouvel étui métallique. C'est un étui de forme plaisante, de couleur moderne, plat, indestructible et avec fermeture à déclic pratique.



\*Les compas de précision Kern de la série A sont fabriqués en maillechort laminé et chromés dur. Le chrome dur est plus résistant que l'acier, il ne se ternit pas, ne rouille jamais et donne aux instruments une résistance à l'usure encore inégalée.



Les compas de précision Kern, en étuis métalliques élégants, se vendent sans augmentation de prix chez les opticiens et dans les papeteries.



Kern & Cie S. A. Aarau

## HOTEL TERMINUS

BUFFET DE LA GARE, MONTREUX

Les écoles sont les bienvenues  
SALLES ET TERRASSE

Tél. (021) 6 25 63

G. Baehler

## Hôtel-Restaurant du Sapin

LES BREULEUX (J.B.)

reçoit volontiers les instituteurs et leurs classes.

Prix spéciaux Grande salle

Tél. (039) 4 71 12

Se recommande : Famille Maeder-Lauber

## RESTAURANT DU LAC DE BRET

Le lieu idéal pour les classes

J.P. Brélaz, chef de cuisine

Tél. 5 81 26

Collègues ! faites confiance à

# MILCOP

l'avantageux duplicateur conçu pour l'école  
Documentation - Références - Démonstrations - Vente  
F. PERRET, membre SPN, Valangines 40, Neuchâtel



Il n'est jamais trop tôt –  
mais souvent  
trop tard pour s'assurer

**Winterthur**  
**ACCIDENTS**

## Conditions de faveur

pour membres  
de la Société Pédagogique  
de la Suisse Romande  
contractant des assurances individuelles  
et de responsabilité professionnelle

### Partie pédagogique

## NEUCHATEL : RÉFORME DES ÉTUDES PRIMAIRES (suite)

### PROJET DE PROGRAMME D'HISTOIRE

#### Lignes directrices

1. L'enseignement de l'histoire doit commencer en 3e année déjà, lors de certaines leçons de français (élocution, vocabulaire).
2. Nous proposons de répartir, dans la mesure du possible, le programme en tranches de matière formant un tout :
  - 3e année :** la vie, autrefois.
  - 4e année :** de la préhistoire au moyen âge.
  - 5e année :** histoire locale et régionale, les grandes inventions et les grandes découvertes.
  - 6e année :** histoire proprement dite de la Suisse et du Pays de Neuchâtel jusqu'aux guerres d'Italie.
3. Il est souhaitable d'inculquer, aussitôt que possible, à l'enfant le sens du temps historique, de la perspective du passé, notamment en lui faisant mémoriser un choix déterminé de dates pilotes.
4. Il faut porter davantage l'accent sur une histoire du travail et de la civilisation, et non plus sur l'histoire politique et guerrière. Cette dernière ne saurait être abandonnée ; il s'agit simplement de lui donner sa vraie place.
5. L'étude plus complète de la civilisation aura pour but de donner à l'élève la conscience d'appartenir à l'humanité, aussi bien qu'à la patrie, et d'insister plus sur ce qui unit les hommes que sur ce qui les sépare.
6. Chaque fois que l'occasion s'en présente, il s'agit de tirer un parallèle entre l'histoire nationale et les événements mondiaux. C'est faire un grand pas vers une meilleure compréhension internationale.  
D'autre part, le maître n'omettra jamais de tracer un parallèle entre les conditions d'existence de l'époque historique traitée et celles du temps présent.
7. L'enseignement de l'histoire sera vivant, évocateur et imagé (documents affichés — visites aux musées — dramatisations, etc.).  
Le corps enseignant manque de documentation ou en ignore une grande partie. Il appartient à l'Etat de la lui fournir, en collaboration avec le groupe de travail « Histoire ».

#### Notions d'histoire générale

##### 3e année

**L'homme — son habitation — son travail.** La famille — les repas — les vêtements ; les maisons — les moyens d'éclairage et de chauffage ; les métiers : les moyens de communication ; comment sont nées les villes ; les écoles ; les jeux d'autrefois ; légendes antiques.

##### 4e année

La préhistoire ; les hommes des cavernes ; les lacustres ; les Helvètes ; les Romains ; l'Helvétie romaine ; le moyen âge ; l'Eglise (dans ses grandes lignes) ; légendes antiques.

##### 5e année

Etude du milieu local et régional au point de vue historique (fermes, demeures anciennes, châteaux ; toponymie simple).

**Les grandes inventions :** le gouvernail — la boussole — la poudre ; les ancêtres du livre — l'imprimerie.

**Les grandes découvertes :** Colomb — Magellan — Vasco de Gama — Balboa.

**Bref aperçu de la Renaissance.**

##### 6e année

### HISTOIRE DE LA SUISSE ET HISTOIRE CONTEMPORAINE

**Histoire de la Suisse :** Fondation de la Confédération — les traditions nationales — le pacte de 1291 — lutte pour l'indépendance — la Confédération des huit cantons — extension de la Confédération — organisation militaire suisse — les guerres de Bourgogne — la séparation d'avec l'Empire — les guerres d'Italie.

**Histoire chronologique du Pays de Neuchâtel**, en relation avec l'histoire de la Suisse.

##### 5e année Exemple de leçon

#### LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE

1. **Présentation du tableau scolaire « Les caravelles de Christophe Colomb ».** (Elocution.)
2. **Rappel des conditions de navigation dans la 2e moitié du XVe siècle.**
  - a) Navigation côtière. b) Bateaux utilisés : galères, caravelles. c) Nourriture et hygiène à bord des bateaux. d) Première apparition de boussoles rudimentaires. e) Invention du gouvernail articulé et de la barre. f) Cartes et autres moyens de se diriger. g) Les chronomètres de marine n'existent pas.
3. **Attrait et prestige des produits d'Orient.**
  - a) Les épices, l'or, les pierres précieuses, la soie sont à l'origine des grandes découvertes. (Bref rappel de Marco Polo.) b) La « route classique des Indes ». c) Colomb préconise d'atteindre les Indes par l'ouest.
4. **Difficultés rencontrées par Colomb pour préparer son expédition.**
  - a) Auprès des gouvernements (guerres — manque de moyens financiers — incrédulité). b) Auprès des marins (superstition — crainte des régions équatoriales inconnues). c) Préparatifs d'expédition.
5. **Le départ, le voyage.**
  - a) Première étape : les Canaries. b) La mer des Sargasses. c) Craintes et mécontentement de l'équipage. d) Arrivée aux « Indes » ! (Faire trouver aux élèves [carte] qu'il s'agit d'un autre continent.) (Rappeler que les Vikings furent les premiers découvreurs de l'Amérique.)
6. **Contacts avec le Nouveau Monde.**
  - a) Avec les habitants. b) Avec la nature. c) Avec des produits inconnus (pommes de terre, maïs, fèves de cacao, tabac).
7. **Origine du mot « Amérique ».**  
Quelques mots sur Amerigo Vespucci.

#### Disciplines abordées par le sujet ci-dessus

- a) Histoire. b) Géographie. c) Vocabulaire de sens.
- d) Sciences. Eventuellement : dessin (caravelle) ou linogravure ; travaux manuels (caravelle simplifiée — boussole rudimentaire).

#### Quelques sources bibliographiques

**Alfred Carlier :** L'Homme et la Mer.

**Gilde doc. Educateur :** Brochure No 17 (Les Grandes Découvertes).

Brochures No 19 (Images du Passé).

**Bibliothèque du travail :** Brochure No 27 (Histoire de la Navigation).

**Brochure OSL :** No 434 : Christophe découverte l'Amérique.

**Marabout Junior :** Colomb, le Grand Amiral.

**Collection Avanti-Club :** Les Grands Explorateurs.

**Tableau scolaire No 99 :** Les Caravelles de C. Colomb.

6e année Dates pilotes

## Que s'est-il passé...

En...	En Suisse	Au Pays de Neuchâtel	Dans le monde
1er août 1291	<b>Fondation de la Confédération (Uri - Schwytz - Unterwald).</b>	Fondation des trois villages des Geneveys. Règne de Rodolphe V, comte de Neuchâtel. Alliances avec les républiques suisses de Fribourg et Bienne. Bataille de Coffrane (1295).	Fin des Croisades (8), marquée par la chute de Saint-Jean-d'Acre. En Occident, les peuples luttent pour l'émancipation individuelle sur les plans économique, social et intellectuel.
1315	<b>Bataille de Morgarten. Victoire des Confédérés sur les Habsbourg. Signature du Pacte de Brunnen.</b>	Fondation du Landeron (1316). Des contingents neuchâtelois combattent les Autrichiens aux côtés des Confédérés.	Renaissance des sciences. <b>Inventions :</b> rouet - horloge mécanique - brouette.
1353	<b>La Confédération des huit cantons est constituée : Uri - Schwytz - Unterwald - Lucerne - Zurich - Glaris - Zoug - Berne.</b>	Règne du comte Louis. La société libre s'organise.	Guerre de Cent Ans. La peste noire (introduite d'Orient par les ports de la Méditerranée) ravage toute l'Europe. <b>Inventions :</b> montre - hauts fourneaux (fonte). Introduction, de Chine en Europe, de la boussole et de la poudre à canon.
1476	<b>Guerres de Bourgogne. Batailles de Grandson et de Morat.</b>	Règne de Rodolphe de Hochberg. Les troupes neuchâteloises prêtent main-forte aux Confédérés pour chasser l'armée de Charles le Téméraire.	Les idées nouvelles se répandent grâce à l'imprimerie inventée en 1440 par l'allemand Gutenberg. Introduction des caractères romains. Développement des transports maritimes.
1481	<b>Diète de Stans.</b> Les Confédérés se réconcilient grâce à Nicolas de Flue. Signature du Covenant de Stans.	Etablissement du tiers-état.	Début de la traite des Nègres. <b>Inventions :</b> horloge astronomique (1484) - globe terrestre de Martin Behaim (1484). Barthélémy Diaz double le Cap de Bonne-Espérance (1486).
1513	<b>La Confédération des treize cantons est constituée. Elle comprend les huit cantons cités plus haut (1353) et : Fribourg - Soleure - Bâle - Schaffhouse - Appenzell.</b>	La maison d'Orléans-Longueville gouverne le Pays de Neuchâtel, mais celui-ci devient un bailliage commun des Confédérés (1512) et vit une période calme et heureuse.	Ere des grandes découvertes géographiques. Début de la Renaissance. Développement extraordinaire des lettres, sciences et arts.
1515	<b>Guerres d'Italie. Les Suisses sont battus à Marignan par les troupes de François Ier.</b> <b>Fin de la puissance militaire suisse.</b>  <b>Remarque :</b> Seules les dates et les rubriques de la colonne « en Suisse » sont à mémoriser par les élèves.	Mort de Louis d'Orléans. Jeanne de Hochberg lui succède, mais devra attendre jusqu'en 1529 que les Suisses lui restituent le comté de Neuchâtel.	Conquête du Mexique (1519) par l'Espagnol Cortez.

# DE LA LEÇON DE CHOSES A LA COMPOSITION

par M. Nicoulin

## LE CYGNE

### 1. LEÇON DE CHOSES

#### Le cygne (monographie)

Le cygne tuberculé ou cygne domestique est un grand palmipède blanc, au bec orangé rouge et noir, aux pattes noires et à l'iris brun.

#### DIMENSIONS

Longueur 150 cm ; queue 19 cm ; bec 8 cm ; envergure 230 cm. Poids 20 kg.

#### VOL

C'est un spectacle magnifique que de voir les cygnes en plein essor. On entend de loin le son musical et rythmé des puissants battements d'ailes. Sur nos lacs, ils se bornent à de courts déplacements et s'élèvent à quelques mètres au-dessus de l'eau.

#### MARCHE AU SOL

On voit souvent le cygne sortir sur la grève pour se reposer, se nettoyer ou dormir. Autant il est gracieux sur l'eau, autant il est gauche sur terre.

#### CARACTÈRE ET LUTTE

Le cygne est assez sociable, mais ses colères sont bien connues. Au printemps, les bords du lac sont le théâtre de poursuites ardentes. Les couples se réservent un territoire pour nicher et en chassent les intrus.

En général, la démonstration de colère se borne à un air menaçant caractérisé par les ailes bouffantes, les plumes hérissées, le cou replié et par une course rapide et courte à l'adresse de l'adversaire. Mais parfois la lutte est terrible. Les ailes s'entrechoquent, chacun cherche à mordre l'autre au cou et à lui maintenir la tête sous l'eau. L'issue est quelquefois mortelle. Certains cygnes vont même jusqu'à tuer leurs petits.

#### NOURRITURE

La nourriture ordinaire du cygne est végétale : herbes aquatiques, plantes et racines du bord de l'eau. Il mange aussi les petits mollusques qu'il trouve dans la vase, de petits insectes et même de petits poissons.

En hiver, le cygne se nourrit aussi des déchets de cuisine, de son, de pain que les gens distribuent.

#### NID

Bâti au bord de l'eau ou dans les roseaux, le nid de cygne est une vaste construction hétéroclite de bran- chages, d'algues, de paille et de débris. L'aire est sou- vent utilisée plusieurs années de suite. Elle s'agrandit alors jusqu'à mesurer 2 m de diamètre et 30 cm de hauteur.

#### ŒUFS

En avril ou mai, la femelle pond de 5 à 7 œufs, parfois jusqu'à 12. Ces œufs mesurent en moyenne 100×70 mm et pèsent 360 g. Teinte : gris verdâtre ou blanchâtre.

#### PETITS

Les cygnets sont conduits à l'eau peu après l'éclo- sion, mère devant, père derrière. Les jeunes se juchent sur le dos de la mère et s'y reposent à l'abri d'une aile.

Plumage : gris brun. Il devient blanc à la fin de la première année.

#### Le cygne endormi

Sa tête nonchalante, en arrière appuyée,  
Se cache dans la plume au soleil essuyée ;  
Son poitrail est lavé par le flot transparent,  
Comme un écuil où l'eau se joue en expirant ;  
Le duvet qu'en passant l'air dérobe à sa plume  
Autour de lui s'envole et se mêle à l'écume ;  
Une aile est son coussin, l'autre est son éventail ;  
Il dort et de son pied le large gouvernail  
Trouble encore, en ramant, l'eau tournoyante et douce,  
Tandis que sur ses flancs se forme un lit de mousse,  
De feuilles et de joncs, et d'herbes errants,  
Qu'apportent près de lui d'invisibles courants.

*Alfred de Vigny*

### 2. LECTURE

#### Le cygne

Sans bruit, sous le miroir des lacs profonds et calmes,  
Le cygne chasse l'onde avec ses larges **palmes**,  
Et glisse. Le duvet de ses flancs est pareil  
**A des neiges d'avril qui croulent** au soleil ;  
Mais, ferme et d'un blanc mat, vibrant sous le **zéphire**,  
Sa grande aile l'entraîne ainsi qu'un lent navire.  
Il dresse son beau **col** au-dessus des roseaux,  
Le plonge, le promène allongé sur les eaux,  
Le courbe gracieux comme un profil d'**acanthe**,  
Et cache son bec noir **dans sa gorge** éclatante.  
Tantôt le long des pins, séjour d'ombre et de paix,  
Il serpente, et, laissant les herbes épais  
Trainer derrière lui comme une chevelure,  
Il va d'une tardive et languissante allure.  
La grotte où le poète écoute ce qu'il sent,  
Et la source qui pleure **un éternel absent**,  
Lui plaisent : il y rôde ; une feuille de saule  
En silence tombée **effleure** son épaulé.  
Tantôt il pousse au large, et, loin du bois obscur,  
Superbe, **gouvernant du côté de l'azur**,  
Il choisit, pour fêter sa blancheur qu'il admire,  
La place éblouissante où le soleil se mire.  
Puis, quand les bords de l'eau ne se distinguent plus,  
A l'heure où toute forme est un **spectre confus**,  
Où l'horizon brunit rayé d'un long trait rouge,  
Alors que pas un jonc, pas un glaïeul ne bouge,  
Que les rainettes font dans l'air serein leur bruit,  
Et que la **luciole** au clair de lune luit,  
L'oiseau, dans le lac sombre où sous lui se reflète  
La **splendeur d'une nuit lactée et violette**,  
Comme un vase d'argent parmi les **diamants**,  
Dort, la tête sous l'aile, entre **deux firmaments**.

*Sully Prudhomme*

Les Solitudes

Lemerre, édit.

#### Mots et expressions

**Palmes** : ici, les pattes palmées du cygne (pattes de palmipède).

**Des neiges d'avril qui croulent** : le verbe **crouler** est plus imagé que **fondre**, **crouler** signifie en effet : tomber en s'affaissant, s'effondrer.

**Zéphire** : vent léger et doux.

**Col** : ici, terme poétique pour désigner le **cou** du cygne.

**Acanthe :** plante dont les feuilles très belles sont larges, élégantes dans leurs découpures et dans leurs courbes. Ornement d'architecture se trouvant aux châteaux des édifices anciens.

**Dans sa gorge :** dans le plumage de sa poitrine.

**Un éternel absent :** le murmure de la source semble la plainte d'une **nymphé** (divinité des fleuves et des bois) qui pleure quelque jeune héros de la légende antique.

**Effleuré :** touche à peine, délicatement, légèrement.

**Gouvernant du côté de l'azur :** se dirigeant là où le ciel apparaît dans une clairière de feuillage. Le poète compare le cygne à un lent navire.

**Spectre confus :** fantôme, figure fantastique, impalpable, que l'on croit voir au crépuscule quand toutes les choses ont des contours indécis.

**Luciole :** ver luisant.

**Splendeur :** grand éclat de lumière, magnificence.

**Une nuit lactée :** d'un blanc rappelant la couleur du lait.

**Diamants :** les étoiles qui se reflètent dans l'eau.

**Deux firmaments :** le ciel et le reflet du ciel sur le lac.

#### Commentaire

Ce poème est le délicat tableau d'un cygne nageant sur un lac ; il est tout imprégné de majestueuse et calme beauté.

L'auteur ne s'attache pas à faire une description détaillée de l'oiseau mais plutôt à composer une pièce pleine d'équilibre, d'harmonie (beaux mouvements), de délicatesse (grâce et majesté).

Au début du texte, on remarque de nombreux « s », dont la sonorité évoque le **glissement** du cygne, imite le friselis de l'eau, et plus loin les **bruits** sont rendus par les « r » : « Que les rainettes font dans l'air serein leur bruit... ».

On distingue trois parties essentielles dans ce morceau :

1. Le portrait du cygne ;
2. Le cygne à l'ombre et au soleil ;
3. Le cygne dans la nuit.

La dernière partie se compose d'une seule phrase d'une rare beauté : « D'abord le paysage longuement décrit, écrin magnifique, la nature attentive et recueillie puis, enfin, centre merveilleux du tableau, le cygne, entre le ciel et l'onde qui l'entourent et le parent » (L. Dumas).

#### 3. EXERCICES

1. Relevez les images qui peignent le cygne.
2. Notez les nuances du blanc et l'opposition du noir (claré - ombre) et les autres couleurs.
3. Notez les mouvements de l'oiseau.
4. Quelles sont les petites bêtes et les plantes nommées dans ce texte ?
5. Faites le compte rendu écrit du poème.
6. Comparez ce texte à celui de Buffon (voir plus loin) et dites quels sont les points communs.

#### 4. DICTÉES

##### 1. — Le cygne

Formes arrondies, gracieux contours, blancheur éclatante et pure, mouvements flexibles, tout dans le cygne plaît à nos yeux.

A la facilité, à la liberté de ses mouvements sur l'eau, on doit le reconnaître non seulement comme le

premier des navigateurs ailés, mais comme le plus beau modèle que la nature nous ait offert pour l'art de la navigation.

Son cou élevé et sa poitrine relevée et arrondie semblent en effet figurer la proue du navire fendant l'onde ; son large estomac en représente la carène ; son corps, penché en avant pour cingler, se redresse à l'arrière et se relève en poupe ; la queue est un vrai gouvernail ; ses pieds sont de larges rames, et ses grandes ailes demi-ouvertes au vent et doucement enflées, sont les voiles qui poussent le vaisseau vivant, navire et pilote à la fois.

(143 mots)

Buffon

#### 2. — Le cygne

Il glisse sur le bassin, comme un traîneau blanc, de nuage en nuage. Car il n'a faim que des nuages flottereux qu'il voit naître, bouger, et se perdre dans l'eau. C'est l'un d'eux qu'il désire. Il le vise du bec, et il plonge tout à coup son col vêtu de neige.

Il n'a rien.

Il regarde : les nuages effarouchés ont disparu.

Il ne reste qu'un instant désabusé, car les nuages tardent peu à revenir...

Doucement, sur son léger coussin de plumes, le cygne rame et s'approche...

Il s'épuise à pêcher de vains reflets et peut-être qu'il mourra, victime de cette illusion, avant d'attraper un seul morceau de nuage.

Mais qu'est-ce que je dis ?

Chaque fois qu'il plonge, il fouille du bec la vase nourrissante et ramène un ver.

(147 mots)

Jules Renard  
Histoires naturelles

#### 3. — Combat entre un cygne et un renard

Un voyageur, se promenant un jour sur les rives **inhabitées** d'une petite rivière de Sibérie, **aperçut** un nid de cygne. La femelle couvait **paisiblement** ses œufs. Tout à coup, il la vit **dresser** la tête et **arrêter** des regards **inquiets** sur un point de la rivière. En regardant lui-même **de ce côté**, il aperçut un renard qui nageait en ligne **droite** vers le nid.

Par une supériorité d'instinct qui **touche** à la raison, le cygne jugea qu'il **lutterait** avec plus d'avantage dans son propre élément. En conséquence, il couvrit **en toute hâte** ses œufs de plumes et de joncs, **quittra** son nid, plongea vigoureusement dans la rivière, et alla se relever **à côté** du renard.

Aussitôt **une lutte** suprême **s'engagea**, mais le cygne joua si bien des ailes, qu'au bout de peu d'instants **le renard** était submergé.

Alors le courageux **volatile** fendit l'eau avec une rapidité **merveilleuse**, regagna son nid, et se remit **tranquillement** sur ses œufs.

(173 mots)

Claude Augé

#### Exercice sur les synonymes

Remplacez les mots soulignés par leurs synonymes : directe — abandonna — se livra — prodigieuse — fixer — désertes — oiseau — un combat — rapidement — approche de — découvrit — dans cette direction — relever — son ennemi — alarmés — paisiblement — tout près — combattait — tranquillement.

## 5. RÉCITATION

### Le cygne

Sans bruit, sous le miroir des lacs profonds et calmes,  
Le cygne chasse l'onde avec ses larges palmes,  
Et glisse. Le duvet de ses flancs est pareil  
À des neiges d'avril qui croulent au soleil ;  
Mais, ferme et d'un blanc mat, vibrant sous le zéphire,  
Sa grande aile l'entraîne ainsi qu'un lent navire.  
Il dresse son beau col au-dessus des roseaux,  
Le plonge, le promène allongé sur les eaux,  
Le courbe, gracieux comme un profil d'acanthe,  
Et cache son bec noir dans sa gorge éclatante...  
Puis, quand les bords de l'eau ne se distinguent plus,  
A l'heure où toute forme est un spectre confus,  
L'oiseau, dans le lac sombre, où sous lui se reflète  
La splendeur d'une nuit lactée et violette,  
Comme un vase d'argent parmi les diamants,  
Dort, la tête sous l'aile, entre deux firmaments.

*Sully Prudhomme  
Les Solitudes  
Lemerre, édit.*

## 6. DESSIN

Au port de Neuchâtel, dessinez un ou plusieurs cygnes.

## 7. COMPOSITION

Au choix :

- 1<sup>o</sup> Racontez la vie d'un cygne.
- 2<sup>o</sup> Un cygne raconte sa vie.
- 3<sup>o</sup> Un souvenir personnel se rapportant au cygne.

# Bibliographie

### ORTHOGRAPHE

Enseigner l'orthographe sans dictées, voilà une gageure que peu d'éducateurs se sont permise jusqu'ici. On commence toutefois à comprendre, dans les milieux pédagogiques, que la dictée, même préparée, n'est qu'un moyen de contrôle, nettement insuffisant, et que l'orthographe (on devrait dire orthographie, comme on dit géographie) s'enseigne efficacement par des exercices nombreux et variés (orthographe de règles) et aussi par l'acquisition d'un vocabulaire essentiel, dit de base. Les mots spéciaux, techniques, scientifiques et autres, ainsi que les finesse grammaticales, dépendent de la lecture attentive et réfléchie des bons auteurs.

M. Claude Bron, professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel, présente au corps enseignant primaire et secondaire un livre d'orthographe exempt de dictées<sup>1</sup>. Je l'en félicite. Supposez que l'on dicte toutes les fables du grand La Fontaine, en tout près de 100 000 mots (exactement 94 428), soit deux volumes, y compris la Vie d'Esopé. Les élèves auront utilisé 4896 mots différents, sans compter les petits mots grammaticaux (articles, pronoms, adjectifs) qui constituent, quantitativement, environ le 50 % d'un texte quelconque d'une certaine étendue. Ils auront écrit une seule fois 1591 mots, deux fois 888 mots, trois fois 414 mots, etc. En s'arrêtant à la fréquence 10, il ne restera

que 964 mots. Et pourtant, il ne se trouvera, dans ces 422 dictées de 200 mots chacune, que 2582 des 4000 mots que la pédagogie expérimentale a déterminés et qu'elle propose comme programme minimum d'orthographe d'usage pour l'école primaire (2e à 2e a). Il est juste d'ajouter que dans les 1400 mots manquants, actuellement indispensables, un bon nombre n'avaient pas encore cours au temps du Bonhomme : football, goal, tennis, avion, sous-marin, cinéma, ski, photographie, télégraphe, etc.

Malgré ce que la supposition peut avoir d'inviscible, en pratique, elle fait voir clairement le peu de cas qu'on doit faire de la dictée, à la fois comme moyen d'enseignement et comme moyen de contrôle.

Mon collègue Claude Bron, en pédagogue expérimenté, ne s'inquiète ni des chinoiseries de graphismes ou de règles, ni des multiples cas particuliers qui nuancent notre langue, pas plus qu'il ne propose de réformes dans un domaine où le moindre changement suscite des réactions plus ou moins violentes.

Il tire des cacographies les plus fréquentes de ses élèves quatre séries de mots qu'il harmonise avec ceux que fournissent les dernières recherches de la pédagogie expérimentale, et les répartit systématiquement en tenant compte de leur difficulté orthographique qu'on détermine aujourd'hui avec certitude. Ces listes comptent environ 2200 vocables, y compris un certain nombre de mots techniques indispensables dans une école spécialisée. Ajoutons que les mots très fréquents et appartenant aux échelons de difficulté les plus faciles, et qui doivent être assimilés par les élèves des cinq premières années de l'école primaire, sont pour la plupart exclus des séries à apprendre.

L'auteur choisit ensuite dans une expérimentation raisonnée et sage de l'orthographe de règles les matériaux les plus utiles à une utilisation pratique de la langue. Il ne retient que l'indispensable, qu'il présente systématiquement dans plus de 150 exercices très variés, précédés d'un minimum de règles exprimées avec le maximum de simplicité. Les mots de la première partie de l'ouvrage reparaissent fréquemment dans ces exercices gradués et complets.

L'ouvrage prend ainsi une densité et un intérêt qu'on a plaisir à signaler.

Je suis persuadé que cette œuvre honnête et consciencieuse recevra un accueil très favorable des pédagogues, car elle offre à ceux qui enseignent cette discipline ingrate et difficile des perspectives nouvelles et attrayantes.

La préface, rédigée par M. François Ters, professeur au lycée international de Saint-Germain-en-Laye, une autorité en la matière, souligne ce que le livre offre en aperçus nouveaux.

La Chaux-de-Fonds, mars 1960.

Daniel Reichenbach.

P.S. — Je signale à l'attention des collègues une brochure du même auteur<sup>2</sup>, donnant l'emploi correct de 400 mots et expressions. Résultat du dépouillement de travaux d'élèves effectué pendant dix ans, ce petit ouvrage rendra de précieux services aux élèves de langue allemande et sera en même temps utile aux pédagogues de chez nous soucieux d'extirper de notre langue tant de fautes amenées par une traduction littérale de l'allemand en français.

<sup>1</sup> Orthographe - Cours systématique, par Claude Bron. Editions Henri Messeiller, Neuchâtel.

D. R.

*Un but pour votre course d'école :*

## St-Cergue - La Dôle

1043 m.

1680 m.

par le chemin de fer NYON-ST-CERGUE-MOREZ  
Nyon, tél. 9 53 37

### Télésiège de la Barellette

permettant de visiter les installations de l'émetteur de télévision. (Demande à Dir. TT, Genève)



30 lits  
Dortoir 50 places  
Arrangements  
pour sociétés et écoles  
**Narcisses**  
SALLES POUR  
BANQUETS  
ET NOCES

### Hôtel-Restaurant de CORBETTA

R. Zamoting-Boi - Tél. (021) 5 91 20

Membres du corps enseignant  
vos élèves trouveront à

## Bellerive-Plage Lausanne

*L'heure de plaisir...  
La journée de soleil...  
Des vacances profitables...*

Conditions spéciales  
faites aux élèves accompagnés de l'instituteur



## FORTUNA

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE  
ZURICH

Bureau pour la Suisse romande  
Ile St-Pierre **LAUSANNE** Tél. 23 07 75

Assurances temporaires au décès  
Grandes assurances de capitaux

Assurances populaires  
Assurances de groupes



### Téléférique Loèche-les-Bains - Gemmipass

Altitude : 1410 m. - 2322 m. — Tél. (027) 5 42 01  
Le nouveau téléphérique conduit les touristes  
en 8 minutes au sommet du col.

Billets spéciaux pour écoles et sociétés  
PROSPECTUS A DISPOSITION

### HOTEL WILSTRUBEL - COL DE LA GEMMI

2322 m.  
Le col de la Gemmi sera praticable début juin.  
*Prix spéciaux pour écoles et sociétés.*  
Prospectus et prix courant à disposition.  
Famille de Villa. — Téléphone (027) 5 42 01

UN SOUVENIR INOUBLIABLE ! Offrez à vos élèves  
une sortie dans le pittoresque Loetschental (Valais), à  
**FAFLERALP (1800 m.)**  
avec sa riche flore alpine, ses forêts de mélèzes, ses lacs de  
montagne, ses glaciers étincelants et ses sommets recouverts de  
neige éternelle.  
Vous trouverez dans les HOTELS FAFLERALP bonne chère  
et bon gîte. *Prix spéciaux pour les écoles.* Car postal Gampel-  
Goppenstein-Blatten.  
Prospectus et renseignements par R. Gürke, dir. des Hôtels  
Fafleralp, tél. (028) 7 51 51.

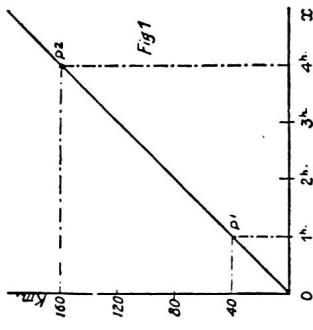
### *Hôtel du Cerf* LES BREULEUX (J.B.)

accueille volontiers les écoles.

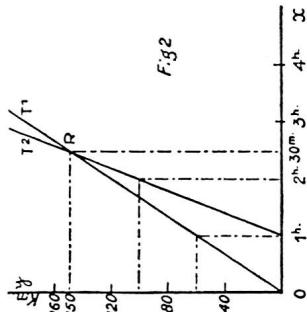
Grande salle à disposition  
*Prix très abordables*  
Tél. (039) 4 71 03

**P. Juillerat**

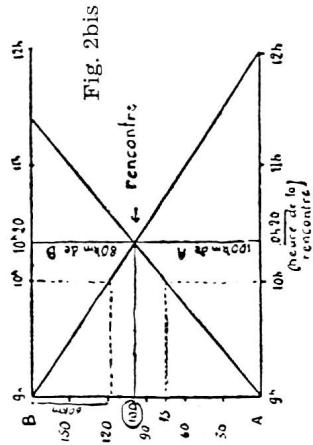
## PROBLÈMES GRAPHIQUES



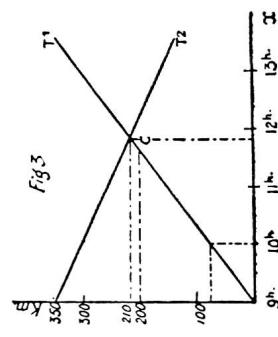
Représentez graphiquement le chemin parcouru par un véhicule qui fait 40 km. à l'heure. Indiquez à quels points il se trouvera après 1 h., après 4 h. de course. Solution fig. 1.



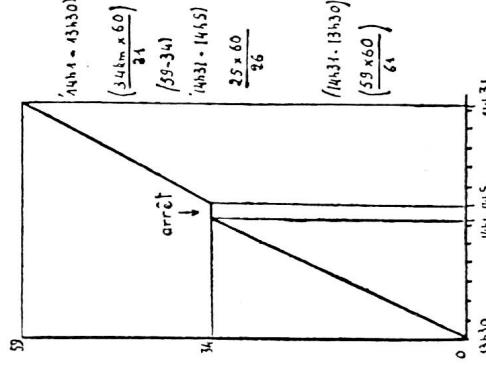
Deux automobiles partent respectivement 60 km. et 100 km. à l'heure. La deuxième part du même point que la première, mais une heure après elle seulement. A quelle heure et à quelle distance du point de départ rattrapera-t-elle la première ? Solution graphique fig. 2.



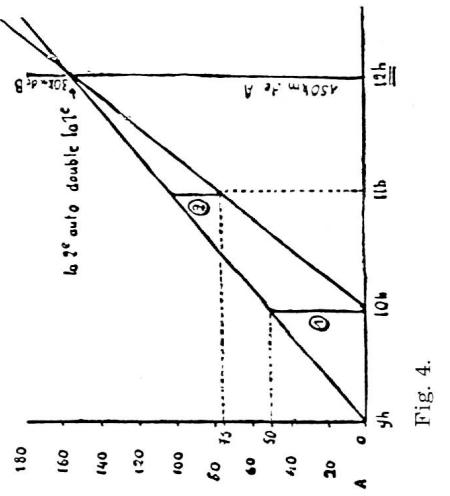
A 9 heures du matin, deux automobiles distantes de 180 km. se mettent en route l'un à une vitesse de 75 km./h. et l'autre à une vitesse de 60 km. A quelle heure et à quelle distance de leurs points de départ ces automobiles se croiseront-elles ? Solution graphique fig. 2bis.



Un train qui fait en moyenne 75 km. à l'heure part à 9 h. du matin. A la même heure un autre train qui fait 50 km. à l'heure part d'une gare située sur la même ligne à 350 km. de distance. A quelle heure se croiseront-ils ? Solution fig. 3.



A quelle heure une automobile partie à 10 h. et qui a une vitesse moyenne de 75 km./h. rattrapera-t-elle une camionnette partie à 9 h. du même endroit à une vitesse de 50 km./h.? Solution graphique fig. 4.



Un express parti à 13 h. 30 s'arrête 4 min. à partir de 14 h. 1 min. après avoir parcouru 34 km. Il repart et roule encore jusqu'à 14 h. 31 après avoir parcouru au total 59 km. Quelles furent ses vitesses dans chacun des trajets successifs ? A quelle vitesse moyenne a-t-il parcouru les 59 km.? Solution graphique fig. 5.

Fig. 5.

## La société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés...



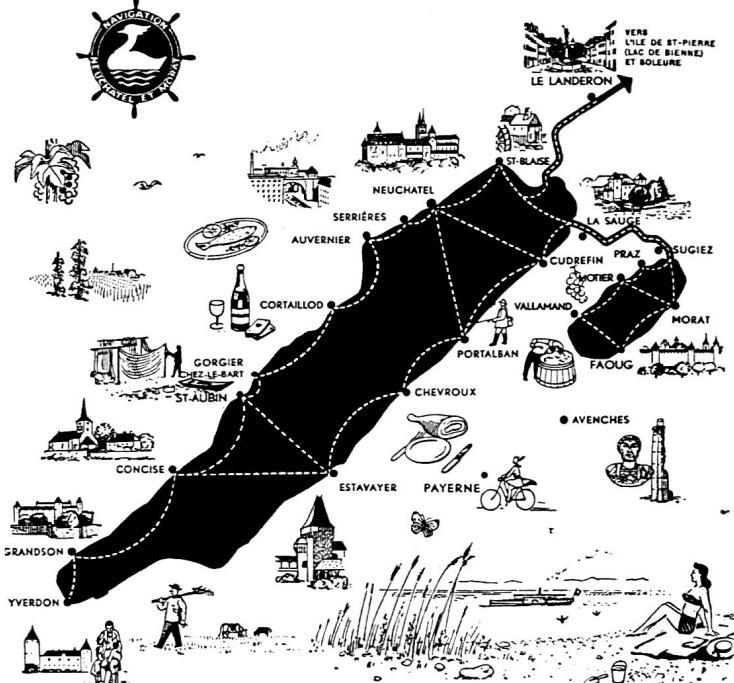
... et vous propose une croisière sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Biel et les idylliques canaux de la Broye et de la Thielle.

### Services réguliers d'été :

- **Neuchâtel-Estavayer** (via Cudrefin-Portalban)
- **Neuchâtel-Estavayer** (via Cortaillod-St-Aubin)
- **Neuchâtel-Ile de St-Pierre** (via canal de la Thielle)
- **Neuchâtel-Morat** (via canal de la Broye)
- **Morat-Vully et tour du lac**

Conditions spéciales pour écoles.

Sur demande, organisation de bateaux spéciaux à conditions favorables pour toutes destinations des trois lacs.



Renseignements : Direction LNM, Maison du Tourisme, Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12

## Chemins de fer électriques veveysans

Vevey-Châtel-St-Denis  
Vevey-Chamby  
Vevey-Blonay-Les Pléiades 1400 m.

POUR GRANDS ET PETITS UN  
**choix étonnant de courses**

Demandez le dépliant avec carte et 8 projets de courses

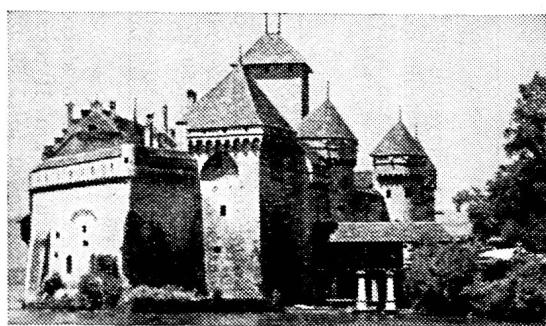
## Face aux Dents du Midi

La région idéale  
pour les courses scolaires

## CHAMPÉRY MORGENS

par le Chemin de fer et les autocars  
AIGLE - OLLON - MONTHEY - CHAMPÉRY

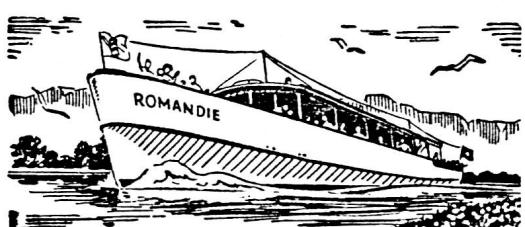
Renseignements à la Direction AOMC à Aigle



VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON  
près de Montreux

Entrée gratuite pour les classes primaires officielles

## La belle croisière sur les eaux du Jura COURSE D'ÉCOLE IDÉALE



Prix spéciaux, ainsi que pour les trois lacs

Renseignements et horaires :

**W. Koelliker, Port Neuchâtel, tél. (038) 5 20 30**